

A Toulouse, le 3 Mars 2008

DANGER DE MORT

Travailler pour vivre

Ingrédients et composants constituant la peinture primaire EMBRAER

- BUTANONE
- CHROMATE DE STRONTIUM
- XYLENE
- METHYLISOBUTYLCETONE
- CYCLOHEXANONE
- ETHYLBENZENE
- RÉSINE ÉPOXYDIQUE



Dangers de la peinture primaire EMBRAER

- Facilement inflammable.
- Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- Irritant pour les yeux.
- Peut provoquer le cancer.
- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Considération FO

Les deux listes ci-dessus **se passent de commentaire**, voila pourquoi FO est intervenu pour que les retouches peintures ne s'effectuent que dans la cabine ou à des moments ou personne ne travaille sur les chaines d'assemblage.

Pour FO on vient tous travailler dans l'entreprise pour gagner sa vie pas pour la perdre !!!

Si nous comprenons tous que les cadences augmentent et que la place pour effectuer ces travaux est réduite, il n'en reste pas moins **qu'il s'agit avant tout de notre santé.**

Les délégués du personnel FO ne seront pas toujours sur les chaines en même temps que vous, **mais FO a négocié en Comité d'Entreprise le règlement intérieur** qui prévoit dans son article 2 la règle suivante :

Extrait du règlement intérieur

Article 2

«Tout salarié qui aura un motif raisonnable de penser qu'une situation de travail présente **un danger grave et imminent pour sa vie ou pour sa santé** devra immédiatement avertir, à cet effet, la hiérarchie désignée par note de service, et fournir, soit par écrit, soit par tous autres moyens, les informations concernant le danger estimé grave et imminent.»

«Toutefois, l'exercice de la disposition ci-dessus ne devra pas créer pour autrui une nouvelle situation de risque grave et imminent.»